

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

#### **SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 AVRIL 2019**

#### **DELIBERATION N°2019.00120**

MODIFICATION DES STATUTS DU SIMA COISE SUITE AU TRANSFERT DE COMPETENCE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS AU SIMA COISE

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 mars 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 86 Nombre de pouvoirs : 11 Nombre de voix : 97

#### Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, CHARBONNIER. M. André Jean-Yves CHARBONNIER. CHAROLLAIS-CHEYTION, Jean-Claude Mme Emmanuelle M. CHARVIN. M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE représenté par Mme Patricia CORTEY, COGNASSE. M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE, Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, GONZALEZ Ramona GRAIL représentée par Pascal GARRIDO. M. Roland GOUJON représenté par M. Jean-Luc BASSON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert JULIEN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Herve REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme RECHARMAREFECTIVATERE, M. Marc ROSIER, Jean-Louis M. ROUSSET.

Le 15 avril 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190403-D201900120I0-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190415

Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI

## Pouvoirs:

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,

M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,

M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,

Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

### Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Pascale MARRON, M. Florent PIGEON, M. Lionel SAUGUES

# Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION



#### **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 AVRIL 2019**

# MODIFICATION DES STATUTS DU SIMA COISE SUITE AU TRANSFERT DE COMPETENCE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS AU SIMA COISE

Saint-Etienne Métropole adhère au Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise pour les compétences rivières, GEMAPI et assainissement non collectif.

Le syndicat, lors de sa séance du 11 décembre 2018, a modifié ses statuts actant le transfert de la compétence Assainissement Non Collectif de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Ce transfert de compétence entraîne notamment l'intégration de 14 nouvelles communes, situées en dehors du bassin versant de la Coise. Jusqu'à présent la compétence ANC était incluse dans le bloc de compétence 2 qui s'appliquait uniquement au bassin versant de la Coise et du Volvon.

Un troisième bloc de compétence ANC a donc été créé sans précision de lien au bassin versant.

Pour le bloc de compétence ANC, il est proposé de passer de 1 délégué pour 2 communes à 1 délégué pour 3 communes afin de ne pas augmenter le nombre de délégués qui restera ainsi à 18 délégués pour l'ANC (au lieu de 25 avec 1 délégué pour 2 communes).

Ces changements sont sans incidence pour Saint-Etienne Métropole, tant pour l'ANC que pour le nombre de délégués.

Ces nouveaux statuts doivent être approuvés par toutes les collectivités adhérentes.

## Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve :

- <u>la modification des statuts du SIMA Coise actant le transfert de la compétence Assainissement Non Collectif de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais ;</u>
- la modification des statuts du SIMA Coise avec la création d'un 3<sup>ème</sup> bloc de compétence spécifique Assainissement Non Collectif;
- <u>la modification des statuts du SIMA Coise passant d'une représentation d'un délégué pour 2 communes à un délégué pour 3 communes pour la compétence ANC.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU